



Carte d'identité de plus de 10 ans : attention tous les pays ne l'acceptent pas

Publié le 10 octobre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Attention :

Cet article est ancien, l'information n'est peut-être plus exacte.

Vous pouvez néanmoins consulter cette page.

[AFFICHER L'ARTICLE PÉRIMÉ](#)